

Québec, le 31 août 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 mai 2020, la députée de Verdun inscrivait au feuillet de l'Assemblée nationale du Québec, une question s'adressant à la ministre de la Culture et des Communications au sujet de l'accompagnement des acteurs du milieu culturel par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans la mise en place de protocoles sanitaires, en vue de la relance du secteur, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Le MCC est en lien continu avec le milieu québécois de la culture afin de permettre la prise en considération des réalités de chaque secteur dans le déploiement du plan de relance économique du secteur culturel et afin d'appuyer les différents acteurs dans la mise en place des initiatives sanitaires nécessaires dans le contexte de la reprise de leurs activités.

Une structure d'échange a été rapidement mise en place en avril dernier pour faciliter les travaux. Cette structure est constituée en six comités consultatifs sectoriels qui rassemblent l'un des secteurs suivants : audiovisuel, arts de la scène et diffusion, livre, musées, métiers d'art et galeries d'art, médias et patrimoine. Elle s'avère un canal efficace pour échanger sur les mesures liées au respect des règles émises par la Direction générale de la santé publique (DGSP) et leur application, de même que pour recueillir les propositions de mesures de relance qui pourraient être mises en œuvre.

J'ai pris part aux premières rencontres de chaque comité qui se sont déroulées à compter du 24 avril 2020. D'autres vagues de rencontres subséquentes ont aussi eu lieu depuis, et ce, pour tous les secteurs culturels. Notons que les autorités du CALQ, de la SODEC, de Télé-Québec, ainsi que des représentants de la Direction générale de la santé publique et de la CNESST participent aux échanges.

... 2

Dans le contexte de la mise en place de protocoles sanitaires, des problématiques spécifiques à chaque secteur ont été relevées au sein de chacun des comités et un éventail de facteurs de risques a aussi pu être pris en considération afin d'enrichir la réflexion de tous les partenaires et de permettre à la DGSP de proposer des pistes de solutions plus précises et plus adaptées. Les acteurs du milieu ont ainsi pu élaborer leurs propres protocoles sanitaires.

Le MCC assure la coordination des six comités et veille notamment aux suivis avec la Direction de la santé publique. De plus, une boîte courriel comitescovid19@mcc.gouv.qc.ca a été mise en place afin de répondre à toute question du milieu.

Soulignons également que le MCC bénéficie de la participation de la CNESST qui a eu le mandat d'élaborer des guides spécifiques pour différents secteurs culturels. Pour ce faire, elle convoque et anime des rencontres réunissant les représentants des institutions et associations de même que les représentants syndicaux.

Soyez donc assuré que le gouvernement est en lien avec les diverses associations du milieu culturel et des communications afin de les accompagner et que le succès de la reprise demeure une préoccupation constante au sein du ministère de la Culture et des Communications.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 37932